

CONSEIL MUNICIPAL DE DANJOUTIN
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LE 23 FEVRIER 2026 A 18 H 30

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 19
janvier 2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 19 janvier 2026 présenté en annexe.

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la
délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 19
février 2024, en application des articles L. 2122-22 et L. 21122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 19 février 2024.

Reprise des résultats anticipés 2025 - Commune de Danjoutin –
Budget principal

RESULTAT A AFFECTER	1 024 666,72 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	402 593,26 €
Report en investissement D 001	638 814,33 €
Report en fonctionnement R 002	622 073,46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote la reprise des résultats anticipés 2025 du budget principal de la commune attestés par le Trésor public.

POUR	18	<i>Dont Vote par procuration : ALKAN Ayse, BOULANGER Johann, CARLIN Fabian, LUCIANI Claire, PAULUZZI Martine</i>
CONTRE	0	
Suffrages exprimés	18	
ABSTENTIONS	6	<i>Présents : CROS Michel, DIETRICH Ludovic, OUCHELLI Karim, VAUDOUX Céline Vote par procuration : RIVIER Janique, SAUGIER Elisabeth</i>
Ne prend pas part au vote		

Versement des indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux
conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication de ces éléments.

Suppression de postes permanents

MOTIF	FILIERE	CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	TYPE DE POSTE	MODIFICATION
Reclassement	Animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	Temps complet	Animateur Jeunesse	SUPPRESSION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de supprimer le poste présenté ci-dessus et d'adopter la modification du tableau des emplois et effectifs ainsi proposée.

Budget primitif 2026 – Effectifs - Commune de Danjoutin – Budget principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le tableau des effectifs présenté en annexe du budget primitif 2026.

Budget primitif 2026 – Subventions versées - Commune de Danjoutin - Budget principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide l'attribution des subventions comme détaillé dans la maquette financière.

Budget primitif 2026 – Dotations aux amortissements - Commune de Danjoutin – Budget principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte les méthodes et dotations aux amortissements présentées au budget primitif 2026.

Budget primitif 2026 – Taux de contributions directes - Commune de Danjoutin – Budget principal

BUDGET PRIMITIF 2026 - DECISION EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :
 - Vote du taux 2026 = 31,93%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
 - Vote du taux 2026 = 37,50%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :
 - Vote du taux 2026 = 10,04%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte les taux de contributions directes ci-dessus mentionnés. Les produits votés ce jour sont calculés sur la base notifiée en 2025, la base 2026 n'étant pas connue à la date du vote.

Budget primitif 2026 – Gestion de la dette - Commune de Danjoutin – Budget principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte l'état de la dette présenté en annexe du budget primitif 2026.

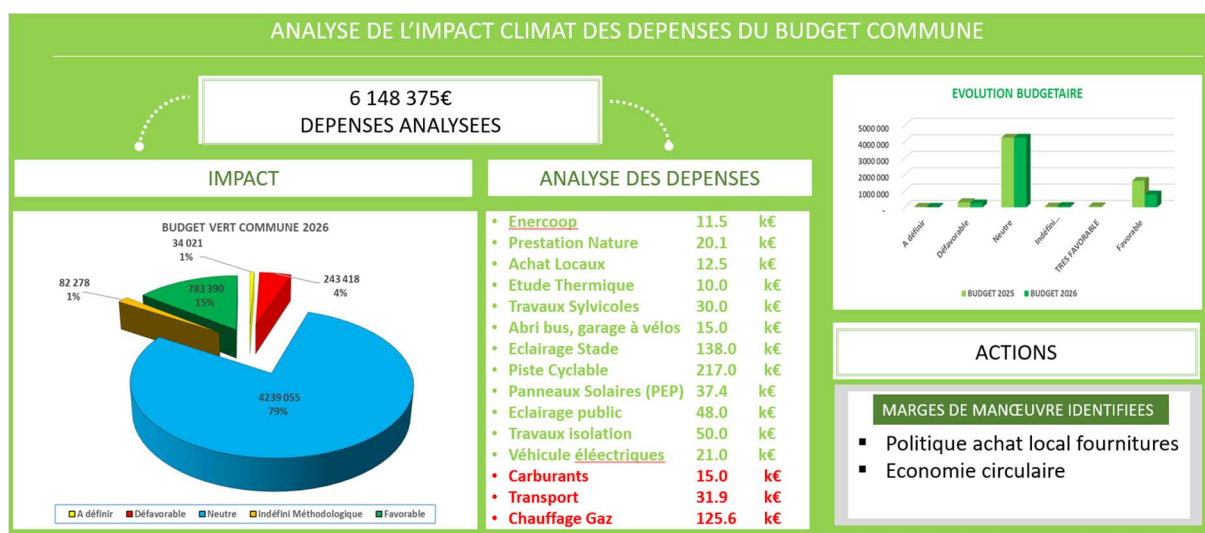
Budget primitif 2026 - Commune de Danjoutin – Budget principal

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont présentées en équilibre pour un montant de 4 167 592,24 € en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulés	BP 2026	Chapitres	Intitulés	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 706 858,49	13	Atténuation de charges	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 655 120,00	70	Ventes de produits et prestations de services	322 325,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	73	Impôts et taxes	745 220,00
			731	Fiscalité locale	1 895 273,00
65	Autres charges de gestion courante	240 070,00	74	Dotations et participation	455 710,00
66	Charges financières	50 303,67	75	Autres produits de gestion courante	41 410,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	76	Produits financiers	20,00
			77	Produits exceptionnels	7 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 702 352,16	TOTAL RECETTES REELLES		3 492 458,00
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00			
042	Dotations aux amortissements	435 240,08	042	Opérat° ordre transfert entre sections	53 060,78 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		465 240,08	TOTAL RECETTES D'ORDRE		53 060,78 €
TOTAL DEPENSES		4 167 592,24	TOTAL RECETTES		3 545 518,78
002	Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	622 073,46
Total		4 167 592,24	Total		4 167 592,24
Solde BP		0,00			

Les dépenses et recettes d'investissement sont présentées en équilibre pour un montant de 1 943 354,05 € en dépenses et en recettes.

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulés	BP 2026	Chapitres	Intitulés	BP 2026
20	Immobilisations incorporelles	36 920,00	13	Subvention d'investissement	169 436,00
204	Subventions d'équipement versées	6 350,00	10	Dotations, fonds divers, réserves	260 000,00
21	Immobilisations corporelles	592 722,71	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	dont Opérations d'équipement		024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	208 322,59	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	402 593,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	27	Autres immobilisations financières	2 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	TOTAL RECETTES REELLES		834 729,26
TOTAL DEPENSES REELLES		844 315,30	040	Amortissements des immobilisations	435 240,08 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	53 060,78	021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		53 060,78	TOTAL RECETTES D'ORDRE		465 240,08
TOTAL DEPENSES		897 376,08	TOTAL RECETTES		1 299 969,34
	Restes à réaliser 2025	407 163,64		Restes à réaliser 2025	643 384,71
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	638 814,33	001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	0,00
Total		1 943 354,05	Total		1 943 354,05
Solde BP		0,00			



En application du Règlement Budgétaire et Financier adopté en date du 03 avril 2023, après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget primitif 2026 détaillé par nature et fonction, ainsi que l'ensemble de ses annexes.

POUR	18	Dont Vote par procuration : ALKAN Ayse, BOULANGER Johann, CARLIN Fabian, LUCIANI Claire, PAULUZZI Martine
CONTRE	0	
Suffrages exprimés	18	
ABSTENTIONS	6	Présents : CROS Michel, DIETRICH Ludovic, OUCHELLI Karim, VAUDOUX Céline Vote par procuration : RIVIER Janique, SAUGIER Elisabeth
Ne prend pas part au vote		

Pièces annexes au présent rapport :

- Maquette financière détaillé du budget primitif proposant le vote par chapitre, et ses annexes détaillées :
 - Fongibilité des crédits,
 - Présentation croisée par fonction,
 - Etat de la dette,
 - Amortissements,
 - Subventions sollicitées,
 - Subvention d'investissement à destination de la Résidence pour Personnes Agées Germaine Naal,
 - Etat du personnel,
 - Décision en matière de taux de contributions directes
- Etat prévisionnel de fiscalité (1259)
- Présentation détaillée Budget VERT
- Présentation brève et synthétique BP 2026

Reprise des résultats anticipés 2025 - Commune de Danjoutin – Budget annexe PEP

RESULTAT A AFFECTER	57,57 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	0,00 €
Report en investissement R 001	38 300,80 €
Report en fonctionnement R 002	57,57 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote la reprise des résultats anticipés 2025 du budget annexe de la commune de Danjoutin libellé « Production d'Energie Photovoltaïque » attestés par le Trésor public.

POUR	18	<i>Dont Vote par procuration : ALKAN Ayse, BOULANGER Johann, CARLIN Fabian, LUCIANI Claire, PAULUZZI Martine</i>
CONTRE	0	
Suffrages exprimés	18	
ABSTENTIONS	6	<i>Présents : CROS Michel, DIETRICH Ludovic, OUCHELLI Karim, VAUDOUX Céline Vote par procuration : RIVIER Janique, SAUGIER Elisabeth</i>
Ne prend pas part au vote		

Budget primitif 2026 – Dotations aux amortissements- Commune de Danjoutin – Budget annexe PEP

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte les méthodes et dotations aux amortissements présentées pour le budget annexe PEP au budget primitif 2026.

Budget primitif 2026 – Gestion de la dette - Commune de Danjoutin – Budget annexe PEP

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte l'état de la dette présenté pour le budget annexe PEP au budget primitif 2026.

Budget primitif 2026 – Fongibilité des crédits - Commune de Danjoutin – Budget annexe PEP

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, en dehors des dépenses de personnel, au sein de la section d'investissement et de la section d'exploitation, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Budget primitif 2026 - Commune de Danjoutin – Budget annexe PEP

Les dépenses et recettes d'exploitation sont présentées en équilibre pour un montant de 11 657,57 € en dépenses et en recettes.

Section d'exploitation					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulés	BP 2026	Chapitres	Intitulés	BP 2026
011	Charges à caractère général	5 190,57	13	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Ventes de produits et prestations de services	11 600,00
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participation	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations provisions semi-budgétaires		77	Produits exceptionnels	
			78	Reprises provisions semi-budgétaires	
TOTAL DEPENSES REELLES		5 190,57	TOTAL RECETTES REELLES		11 600,00
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 467,00	042	Opérat° ordre transfert entre sections	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 467,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00
TOTAL DEPENSES		11 657,57	TOTAL RECETTES		11 600,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	57,57
Total		11 657,57	Total		11 657,57
Solde BP		0,00			

Les dépenses et recettes d'investissement sont présentées en équilibre pour un montant de 44 767,80 € en dépenses et en recettes.

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulés	BP 2026	Chapitres	Intitulés	BP 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	2 700,00	10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	13	Subvention d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 953,09	165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
23	Travaux en cours		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		40 653,09	TOTAL RECETTES REELLES		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	-	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL DEPENSES		40 653,09	040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 467,00
Restes à réaliser 2025		4 114,71	TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 467,00
			TOTAL RECETTES		6 467,00
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00	001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	38 300,80
Total		44 767,80	Total		44 767,80
Solde BP		0,00			

En application du Règlement Budgétaire et Financier adopté en date du 03 avril 2023, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2026 du budget annexe de la commune de Danjoutin libellé « Production d'Energie Photovoltaïque », détaillé par nature et fonction, ainsi que l'ensemble de ses annexes.

Pièces annexes au présent rapport :

- Maquette financière détaillé du budget primitif proposant le vote par chapitre, et ses annexes détaillées :
 - o Fongibilité des crédits
 - o Présentation croisée par fonction,
 - o Etat de la dette,
 - o Amortissements,
 - o Subventions : sans objet
 - o Etat du personnel : sans objet
- Présentation brève et synthétique
- Présentation détaillée budget VERT

Déclassement du domaine public communal et vente de terrains privés

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide ;

- d'approuver le déclassement du Domaine Public Communal de la parcelle BK375 Rue De Gaulle (surface 49 a 56 m²), en vue de sa cession à la SAS Tonus Gestion ou toute société pouvant s'y substituer et constituée à cet effet, notamment sous forme de SCI,
- d'approuver le principe et les conditions de la cession de cette parcelle à la SAS Tonus Gestion, conformément à son offre de 150 000 € net vendeur hors frais de notaire,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les actes notariés à intervenir et tous autres documents concourant à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR	18	<i>Dont Vote par procuration : ALKAN Ayse, BOULANGER Johann, CARLIN Fabian, LUCIANI Claire, PAULUZZI Martine</i>
CONTRE	5	<i>Présents : CROS Michel, OUCHELLI Karim, VAUDOUX Céline Vote par procuration : RIVIER Janique, SAUGIER Elisabeth</i>
Suffrages exprimés	23	
ABSTENTIONS	1	<i>DIETRICH Ludovic</i>
Ne prend pas part au vote		

Convention pour les ateliers de co-développement du Centre de Gestion du Territoire de Belfort – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout avenant ultérieur ou document visant à sa mise en œuvre.

Convention pour réalisation de jachères mellifères avec la Fédération départementale des chasseurs du Territoire de Belfort – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout avenant ultérieur ou document visant à sa mise en œuvre.

Convention pour l'organisation d'un spectacle de théâtre – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout avenant ultérieur ou document visant à sa mise en œuvre.

Avenant à la convention Mon compte Partenaire avec la CAF – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention et tout avenant ultérieur ou document visant à sa mise en œuvre.

Convention de mise à disposition d'équipements de tennis entre une collectivité et une association affiliée – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout avenant ultérieur ou document visant à sa mise en œuvre.

Avenant à la convention Audit énergétique de bâtiments – Autorisation de signer

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant à convention pour la réalisation de l'étude.